



BTS Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social

Périgueux, le 02 juin 2022

Madame, Monsieur,

Vous venez d'être affecté(e) au Lycée Jay de Beaufort à compter de la rentrée 2021 en 1^{ère} année de BTS SPSSS.

Nous vous donnons rendez-vous **le jeudi 1 septembre 2022 à 10h** dans les locaux du Lycée Jay de Beaufort, en salle V336 informatique.

Cette demi journée nous permettra de mieux vous connaître et sera l'occasion de vous présenter la formation: organisation, planning, enseignants....

Pour que votre inscription soit définitive, vous devez compléter et nous adresser impérativement <u>avant le 12 juillet 2022</u>:

par courrier

- la fiche d'inscription complétée (avec photo) et signée ;
- 1 photo d'identité supplémentaire ;
- 1 copie des résultats du baccalauréat

A l'adresse suivante :

Lycée Jay de Beaufort Inscription BTS SP3S 9 rue de Turenne 24 000 PERIGUEUX

par email (utilisez votre email personnel)

1 photo d'identité

A l'adresse suivante: christelle.baris@ac-bordeaux.fr.





Le jour de la rentrée il vous faudra apporter:

- La note d'informations aux parents dument complétée et signée
- une attestation d'assurance responsabilité civile scolaire et extrascolaire.

Pour les étudiants boursiers

une copie la notification de bourse (les 2 pages) dès réception

Christelle BARIS
Directrice déléguée aux formations
Professionnelles et Technologiques

NB : Tout désistement devra être enregistré sur le site Parcoursup puis signalé le plus tôt possible par courrier électronique (<u>christelle.baris@acbordeaux.fr</u>) et confirmé par courrier.





BTS Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social

Périgueux, le 02 juin 2022

BTS SP3S

Note d'information à destination des parents

Dans le cadre de leur formation, les étudiants en BTS SP3S sont amenés à sortir de l'établissement afin de réaliser des travaux d'investigation, de rencontrer des institutions et des professionnels ou d'effectuer des démarches de recherche de stages.
Ces sorties s'effectuent toujours en autonomie.
L'étudiant(e) devra fournir au responsable de la formation une attestation d'assurance responsabilité civile scolaire et extrascolaire.
Monsieur le Proviseur J-M COLOMBEAU
Document dument complété à ramener impérativement le jeudi 1 septembre 2022.
NOM de l'étudiant(e):
Vu et pris connaissance le,
L'étudiant(e) Les parents

ou responsable légal (obligatoire si étudiant(e) mineur(e))